Financement de la formation

Selon le statut du candidat, différentes modalités sont envisageables, dont votre CPF (Compte Personnel de Formation). Contactez-nous.

Inscription dès maintenant

Conditions d'accueil

Hébergement et restauration possible :

Espace Jeunes (FJT) de Coutances

02 33 45 09 69

Logement sur Coutances (voir le CLLAJ www.cllaj-coutances.fr - gîtes aux alentours - chambres chez l'habitant - hôtels...)

Restaurant scolaire du campus accessible en périodes scolaires. Cafétéria et espace détente sur place. Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Outils multimédia et d'autoformation à disposition :

Accès internet, informatique et Centre de Ressources (CDR), Centre Documentaire et d'Information (CDI)

Renseignements et accompagnement administratif :

Accueil du public du lundi au vendredi

(Horaires : 8h30-12h00 ; 13h00-17h00)

Renseignements disponibles aussi sur notre site internet.

www.cfppa-coutances.com

Plus d'infos :

CFPPA métiers nature
CS 70722 - 50207 Coutances cedex
Tél. 02 33 76 80 50
cfppa.coutances@educagri.fr

Accès

Train, cars...
1h15 de Caen et de Rennes

Coordonnées GPS:
latitude: -1,45669000
longitude: 49,05016000
« La Quibouquière »

Version mise à jour le 22/11/2024

CFPPA
CAMPUS METIERS NATURE
COUTANCES

Formation courte pour adultes

Pêche maritime à pied à titre professionnel

Centre habilité par le ministère de l'Agriculture (DRAAF)
Formation reconnue par les Directions Inter-Régionales de la Mer

Pêche maritime à pied
à titre professionnel

Organisation générale

195 heures de formation
105 heures en centre, 90 heures en entreprise.

Publics visés et débouchés

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant obtenir un permis de pêche, âgé(e)s d'au moins 18 ans.

Les parcours ne peuvent pas être réduits. La présence est obligatoire à tous les cours.

Les calendriers sont élaborés de telle sorte qu'il n'y ait pas de cours (ou exceptionnellement) en périodes de fortes marées et de forte activité (fin d'année). Les candidats peuvent ainsi conserver une activité professionnelle en plus de la formation.

Débouchés : exercer la pêche maritime à pied à titre professionnel

Objectif de la formation

Avoir la capacité professionnelle pour pouvoir demander un permis de pêche.

Compétences visées

- Connaître l'environnement sociétal et territorial de la pêche à pied professionnelle
- Maîtriser les savoirs scientifiques et techniques de la pêche à pied professionnelle
- Assurer la gestion technico-économique de l'entreprise
- Organiser et mener sa pêche
- Assurer la mise en marché et la valorisation des produits

Contenu de la formation

- Situer les enjeux environnementaux, territoriaux et sociaux de la pêche et s'adapter aux réglementations
- Maîtriser et combiner savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques pour comprendre les activités de pêche dans le milieu
- Assurer la gestion technico-économique de l'entreprise
- Organiser et mener sa pêche
- Assurer la mise en marché et la valorisation des produits

Modalités pédagogiques

Des modalités pédagogiques diversifiées : des cours à la pédagogie variée, des visites sur l'estran, des périodes d'activités accompagnées en entreprise, témoignages de professionnels, travaux pratiques, intervention DDTM et Comité des pêches.

Modalités d'évaluation

L'évaluation du stagiaire :
l'évaluation se fait sous plusieurs formes : des écrits, des oraux en cours de formation et devant un jury, des fiches de tâches avec notation.

L'évaluation de la formation :
Chaque stagiaire complète une fiche d'évaluation de la formation.

Moyens mobilisés

Moyens humains :
Une équipe de formateurs spécialisés et expérimentés (biologie et écologie, commerce, économie, pêche à pied…)

Moyens matériels :
Une salle de cours est dédiée à la formation, de même que l'accès aux salles informatiques et CDR.